

**CONTRIBUTION DU MAR. 21/12/2021 01:54**

Envoyé par e-mail à : [champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr](mailto:champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr)

**De : Agnès BOS**

Je viens par ce courrier manifester mon inquiétude après avoir pris connaissance du dossier concernant le champ captant dont l'objectif est de prélever de l'eau de la nappe oligocène au moyen de 14 forages et ce pour alimenter en eau les habitants de Bordeaux et de 24 autres communes. Ces millions de m<sup>3</sup>, prélevés de nos nappes vont impacter un secteur forestier déjà très touché par les 2 tempêtes très destructrices de 1999 et 2009 sans oublier l'attaque de scolytes de 2010. Qu'en est il du respect des équilibres naturels, de leur biodiversité...???? que va devenir notre forêt landaise située dans le parc naturel régional du médoc ???.....Les nappes d'eau n'étant pas inépuisables, que va donner à long terme une forêt de pins qui manquent d'eau ???

Que valent toutes les études faites à ce jour par Bordeaux métropole ?? qu'elle est leur fiabilité pour prendre des décisions qui risquent d'être catastrophiques tant au niveau écologique qu'économique ?. Attaque d'insectes, manque d'eau, risques d'incendies ,réchauffement de la planète, tous ces éléments ne vont ils pas compromettre fortement le respect de l'équilibre naturel ?? La forêt est un puits de carbone indispensable à l'écosystème.

N'existe t'il pas d'autres solutions, des solutions de substitution comme essayer de traiter l'eau de la Garonne comme le font d'ailleurs Paris, Toulouse ou Nantes ?

Soucieuse des conséquences gravissimes que ce projet pourrait engendrer sur notre forêt des Landes et sur sa biodiversité, je vous demande en tant que sylvicultrice et citoyenne responsable d'étudier d'autres possibilités pour ce projet de champs Captants.

Cordialement,  
Agnès BOS

## Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc est issu d'une longue réflexion. De nombreuses alternatives ont été étudiées par le SMEGREG. Nous vous invitons à consulter le **chapitre 3 du dossier de concertation préalable**, les présentations de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, et à télécharger sur le site du projet ([bxmet.ro/champcaptant](http://bxmet.ro/champcaptant)) la **synthèse de « l'inventaire exhaustif des ressources en eau mobilisables pour des substitutions aux prélèvements existants en Gironde »** produit par le SMEGREG en 2005.

La question du pompage en Garonne a fait l'objet d'explications par le SMEGREG lors **des réunions publiques de Lacanau et de Talence**. Comme indiqué par M. De Grissac, cette alternative n'a pas été retenue notamment car la qualité de l'eau de la Garonne ne répond pas, à certaines périodes de l'année, aux critères réglementaires de potabilisation (annexe III de l'arrêté du 11 janvier 2007).

Pour votre information, les études menées par le BRGM et l'INRAE sont disponibles sur le site de la participation et présentées en **réunions publiques**.

Cordialement